

Chaque particulier en avait à nourrir et à loger plus ou moins, selon l'importance de la maison. Et ces gaillards-là ont de rudes estomacs, je vous prie de le croire. Les kilos de viande, les marmites de pommes de terre, de riz et de haricots, les brocs de bière, les bouteilles de vin, les litres de cognac, les pains de six livres, disparaissaient comme si on avait pris un homme à la journée pour les jeter dans un puits.

Le pays est ruiné, les particuliers n'ont plus le sou, tout ce qui reste est hors de prix : bref, je ne sais pas ce que nous allons tous devenir. Par-dessus le marché, M. Seydoux ayant été enlevé par les Prussiens comme otage, ainsi que notre maire, M. Chantreuil, la fabrique de mérinos va fermer demain soir, et du même coup nous allons avoir 4,000 ouvriers sous travail et sans pain.

Mardi 24 janvier, à neuf heures du matin, 19 uhlans traversaient Oisy-le-Verger au pas de leurs chevaux, se rendant chez le maire, M. Gronetz, négociant en vins, et le pistolet sur la gorge, lui demandaient une certaine quantité de vin, 40 vaches, 15,000 fr., 50 hectolitres d'avoine.

Le maire assembla le conseil et se rendit à la mairie. Quelques instants après arrivait une colonne d'infanterie prussienne.

Le capitaine de uhlans, trouvant le temps long, et comme il le disait, ne voulant pas rester sur la place jusqu'à lendemain, fit monter un de ses hommes à la salle du conseil, le pistolet au poing. M. Moreau, cultivateur, conseiller municipal, homme d'énergie, descendit et dit au capitaine : « Monsieur, vous ne pouvez pas avoir 15,000 francs. »

« Remontez, arrangez-vous je vous donne encore cinq minutes. » Ce délai expiré le capitaine dit à un soldat : « Montez là haut et faites les descendre. »

M. Moreau descendit et dit : « Vous ne pouvez pas les avoir. — Bien répondit le capitaine, si je ne puis pas les avoir, je vous fais prisonniers. »

« Eh bien, dit M. Moreau nous irons faire un petit tour en Prusse. »

Ces brigands allèrent chez M. Moncheourt, chercher une charrette et firent monter M. Moreau, M. Billoir, Carouls et un garde municipal nommé Eugène, puis ils se dirigèrent sur Marquion.

Le 25 janvier, on y a envoyé 40 vaches 50 hectolitres d'avoine et 15,000 francs.

Ils ont ordonné aussi de reconstruire, en quarante-huit heures, le petit pont qui se trouve entre Arleux et Palluel, et que l'on a fait sauter.

Les 40 vaches expédiées mercredi ont été jusqu'à Saint-les-Marquion (13 kilom). Le petit corps prussien étant trop loin (il était au-dessus d'Havrincourt) le bétail a été ramené le soir à Oisy.

La nuit du mardi au mercredi, M. le docteur Billoir, M. Moreau, président de la Société de secours mutuels d'Oisy, et les deux autres otages ont couché sur de la paille au corps de garde d'Havrincourt, et il ne leur a pas été offert un morceau de pain : ceux d'entre eux qui n'avaient pas déjeuné mardi n'ont rien mangé pendant trente-six heures, c'est-à-dire du lundi soir au mercredi à neuf heures du matin, heure à laquelle M. le Marquis d'Havrincourt, informé de la captivité de M. le docteur Billoir et M. Moreau Varlet, a conjuré le colonel prussien de les autoriser à déjeuner au château, ce qui leur a été accordé.

Les otages, de Sauchy-Cauchy ayant payé le même jour ont été renvoyés chez eux : ceux de Sauchy-Lestrees sont rentrés le mercredi. Espérons que les autres vont revenir...

Le *Courrier du Hâvre* contient les détails suivants sur les événements qui se sont produits à Avallon :

Après deux reconnaissances successives, l'ennemi, au nombre de 4,000 environ, se présente devant la ville qui n'était défendue que par un très-petit corps de troupes qui a dû se replier devant une résistance impossible.

Pendant près d'une heure et demie, un bombardement effroyable s'abattit sur la partie d'Avallon circonscrite entre la promenade des Capucins, la rue des Jardins, la rue de Lyon jusqu'à l'entrée de la route de Quarré. Cent cinquante obus trouèrent les maisons, enlevèrent les toits, renversèrent les cheminées, effondrèrent les appartements; plusieurs bâtiments en reçurent deux, trois; un autre fut touché cinq fois, et dans ce quartier, il est peu de maisons qui n'aient été atteintes.

A part des dégâts considérables, mais exclusivement matériels, nous n'avons eu, de ce côté, à déplorer la mort de personne.

Plus de trente mille coups de fusils ont été tirés par les Prussiens. Contre qui? C'est ce que nous dirons plus tard.

Un officier Prussien a été tué. Le nombre de leurs blessés n'est pas connu.

C'est ici que doit se placer le plus triste épisode de la prise d'Avallon.

De dix heures à une heure la ville a été pillée par les quatre mille scarpans déchaînés sur nous. Les magasins de nouveautés, d'épicerie de mercerie, de quincaillerie ont été dévalisés de fond en comble. Des ateliers de cordonniers, de bourelliers, de selliers ont vu leurs cuirs enlevés jusqu'au dernier morceau. La plupart des maisons particulières ont été entièrement saccagées, et le signal du départ a seul mis un terme aux atrocités des soldards prussiens.

Après ces beaux exploits, l'ennemi quittait la ville à une heure de l'après-midi dans la direction de Montréal.

Une lettre de Tours, adressée au *Moniteur universel*, donne les détails suivants sur la seconde entrée des Allemands dans cette ville :

Pendant huit jours, la petite garnison de Tours a tenu en respect la cavalerie prussienne, bien que les gros de leurs forces fût tout près, à Château-Renault et à Monnaie, ce dernier point à trois lieues de Tours, et que leurs incursions vers la Loire et vers la ville fussent fréquentes. Le général Jaucigny n'avait mis à sa disposition qu'une centaine de zouaves avec 50 cavaliers, et, malgré tout, grâce à ses efforts et à ceux de son état-major, l'ennemi ne se présentait nulle part sans recevoir des coups de fusil. Mercredi dernier, le poste de zouaves, à un endroit nommé la Petite-Arche, a vigoureusement reçu un escadron de uhlans, lequel a eu environ 15 tués ou blessés. Un de leurs prisonniers, sous-officier, conduit devant l'autorité militaire, a demandé à ne pas être fusillé, disant que comme militaire il était à Sadowa, et qu'il avait toujours bien fait son devoir.

Les indications qu'on a pu recueillir de ce prisonnier ont démontré que les forces prussiennes étaient en plus grand mouvement que les jours précédents, et on s'attendait toute la journée à recevoir contre l'un des avant-postes une attaque en cavalerie et d'artillerie, toute une batterie étant en marche. Partout alors on a redoublé de présence et de vigilance. La seule attaque qui se soit produite pourtant a été faite par l'artillerie prussienne placée à Vouvray, contre la ville de Montlouis, de l'autre côté de la Loire. C'était afin de prés-erver une compagnie du génie, que l'ennemi employait à tâcher de rétablir un passage sur le pont du chemin de fer à Montlouis, détruit en partie par la mine.

On en était là, lorsqu'à onze heures du soir le général Baune-Garten, commandant les forces prussiennes à Monnaie et

Château-Renault, envoya au maire de Tours le vice-président des ambulances américaines pour lui annoncer que le lendemain matin, de bonne heure, il se porterait à Tours avec 16,000 hommes et 50 pièces d'artillerie; que si la population ne se livrait à aucune violence contre ses troupes, la ville serait ménagée. Le maire et le préfet vinrent trouver le général de Jaucigny, le remercièrent de ce qu'il avait fait et lui firent connaître que lui et ses cent zouaves ne pouvant plus suffire, le moment de l'évacuation était arrivé.

A partir de minuit, le signal de la retraite pour le lendemain à six heures du matin a été donné, et l'autorité militaire a procédé aux préparatifs de l'évacuation qui s'est faite, cette fois, avec dignité et sans laisser pour l'ennemi un seul homme, une seule cartouche, ou un seul essieu de wagon. Le général est parti le dernier, suivi de son état-major.

A dix heures, l'ennemi se présentait au haut de la Tranchée et entraient bientôt après dans la ville.

La petite forteresse de Biche, sur la faite des Vosges, avait presque été oubliée. Depuis trois mois, la garnison et le bataillon bavarois, qui servait de corps d'observation, vivaient en paix; mais il paraît que les Français ont fini par s'ennuyer de boire de la bière de Bavière, de manger du bœuf du Palatinat et de lire l'*Indépendance belge* que leur apporte régulièrement le poste allemand. Pour se distraire, dit le *Courrier du Bas-Rhin* du 20 janvier, ils viennent de faire, la nuit passée, une sortie appuyée par la canonnade des remparts, mais qui a été repoussée par le corps d'observation bavarois. Les pertes sont inconnues.

La République dans la fusion des partis.

Quel que soit le sens de la fusion proposée par l'*Assemblée nationale*, il convient de voir dans cet appel le signe du travail qui très-évidemment tend au rapprochement des hommes que la politique a divisés et que l'esprit d'ordre doit unir.

Ce travail grandit chaque jour; il embrasse tous les cœurs honnêtes, toutes les intelligences droites, toutes les opinions sérieuses.

Ce qui est visible encore, c'est que ce travail va à la monarchie. Ajoutons aussitôt qu'il y va sans exclure aucune des opinions qui ont demandé à des formes accidentelles de gouvernement ce que la monarchie porte en soi de conforme aux instincts naturels d'un pays qui a vécu quinze cents ans sous cette loi.

En ce sens il y a un parti de République qui ne saurait échapper au travail dont nous parlons, c'est le parti qui demande à la République la liberté, mais qui ne sépare pas la liberté de l'ordre.

Ce mot de République en lui-même n'a rien qui effarouchera la raison politique. Nous le trouvons dans la vieille langue diplomatique et parlementaire de la France. « Notre république! » est un vieux mot de chancellerie royale; seulement le mot s'est corrompu dans la langue des visionnaires et des niveleurs.

Retenons le mot en ce qu'il est autrefois de sens honnête et chrétien. En pleine République en 1848 un excellent archevêque de Paris disait à celui qui écrivit ces lignes : « Moi, je suis républicain! — Et moi aussi, Monseigneur. — Comment! vous! disait le prélat. — Oui vraiment, et voici comment. Tout ce que Monseigneur demande à la République, je le demande à la légitimité; il y a seulement cette différence, c'est que la République ne vous la donnera pas, et la légitimité me le donnera. »

Le bon archevêque en fut d'avis. Il ne faut pas s'effrayer des mots. La passion les altère, l'expérience les ramène à leur vrai sens.

Il y a en France un parti de République qui n'a rien de commun avec les malheureux qui font de la République le mot d'ordre de toutes les folies, de tous les rêves, de toutes les frénésies. Pour ce parti, qui est connu, l'idée de République n'exclut rien de ce qui est honorable et conservateur. Il ne se méprend qu'en un point, c'est que la Monarchie lui paraît impliquer des choses inconciliables avec le monde nouveau; quelles choses? Il ne les définit pas, ce qui veut dire qu'il n'oppose à la Monarchie que des préventions et des partis pris.

Un peu d'histoire apprendrait à ce parti que la Monarchie en France nouseulement s'est toujours transformée selon les besoins des âges, mais a toujours devancé ces besoins par l'économie merveilleuse de ses lois. Témoins les Capitulaires de Charlemagne, les *Etablissements* de St-Louis. Aussi quelle admirable variété dans la magnifique unité de la Monarchie de France! Rien n'y est absolu, tout s'y conforme à chaque nécessité des temps. C'est le grand privilège de cette institution de la Royauté de suivre le mouvement des choses humaines et de rester ferme comme un point lumineux autour duquel se font de si profonds changements dans les coutumes et dans les lois.

C'est ce que le parti de République dont nous parlons doit apprendre de l'histoire pour s'accoutumer à penser que ce qu'il porte en soi de vœux légitimes se réalise naturellement dans la Monarchie, nous disons dans la Monarchie véritable, non dans une monarchie d'artifice et d'usurpation.

C'est ainsi que nous le verrons entrer dans le travail qui se manifeste aujourd'hui; travail merveilleux qui conduit visiblement tous les partis d'ordre à chercher une loi politique sous laquelle se doive réaliser ce que chacun porte en soi de véritable, et qui est précisément le lien commun qui les unit tous.

Puisse ce grand problème ne point tarder à se résoudre! Il n'y faut qu'une condition, c'est entre les partis un mutuel échange de bienveillance, de modération et de bonne foi.

LAURENTIE.

(Union.)

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

Le 12 janvier, M. le président de l'ancien conseil général de la Somme adressait la lettre suivante à M. Gambetta :

« Monsieur le Ministre, « Si j'en crois les communications qui me sont faites, vous recevrez prochainement une protestation collective des membres du Conseil général de la Somme contre le décret portant dissolution des Conseils généraux et remplacement de ces conseils par des commissions départementales nommées sur la proposition des préfets; mais comme l'état d'invasion du département et la difficulté des communications qui en résulte, pourront retarder cette manifestation, je crois devoir, en ma qualité de président élu à l'unanimité du Conseil général de la Somme, dans sa session du 26 septembre dernier, vous adresser de suite ma protestation individuelle. « Ce décret, monsieur le ministre, viole à mes yeux les droits imprescriptibles de la nation; il viole nos lois; il constitue la négation la plus formelle des principes de liberté dont le gouvernement de la défense nationale s'est donné comme le représentant; il est en opposition directe avec l'engagement solennellement publié par lui de s'occuper exclusivement de la défense du pays; ce décret ne pouvait pas être pris par le gouvernement, tout entier, à plus forte raison par une délégation dont aucun acte ré-

culier n'a défini les pouvoirs; s'il était admis sans protestation, il transformerait en adhésion à une dictature absolue, le simple consentement donné, pour cause de nécessité, à des mesures de défense nationale. « Le mandat qui nous a été librement et légalement confié par les électeurs du suffrage universel subsiste donc à mes yeux dans son intégrité et si, pour ne pas distraire un instant la nation du soin de la défense, je me borne aujourd'hui à cette protestation, c'est avec la réserve formelle de nos droits dans l'avenir. « DOMINIQUE S'HONORÉ. « Hornoy, 12 janvier 1871. »

Les procès de presse sont à l'ordre du jour.

La brochure de M. Roger de la Lande intitulée : *La Paix*, et qui avait été saisie, avant la publication, par ordre de M. le préfet de la Gironde, ayant été envoyée à Genève, l'auteur a comparu hier devant M. le juge d'instruction sous la prévention d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement, à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres.

M. Roger de la Lande se propose de poursuivre en dommages-intérêts M. le préfet de la Gironde. Il va aussi poursuivre en diffamation l'*Emancipation*, de Toulouse, à raison d'un article inséré dans le numéro du 16 courant.

Vous connaissez la nomination de M. Gustave Naquet, à la préfecture de la Corse. Je lis aujourd'hui dans une correspondance de Marseille :

« Hier, dans la matinée, les habitants du café Bodoul ont été troublés dans leur paisible quiétude par une scène regrettable. M. Loret, ancien chef de cabinet de M. Lortvet, et M. Gustave Naquet, préfet de la Corse, ont échangé des soufflets et des injures, des coups de canne et des injures; ils se sont lancés à la tête des carafes et des qualifications peu courtoises; à propos du *Patriote*. »

Il paraît que tout s'est terminé par une explication; mais quelle entente administrative pour un préfet! Cela promet aux habitants de la Corse!

(Propagateur.)

Chronique locale & départementale

M. le préfet du Nord vient de prendre l'arrêté suivant :

Les Conseils de révision de chaque arrondissement, se réuniront le lundi 6 février prochain, pour procéder à la visite des jeunes gens ne faisant pas encore partie de l'armée ou de la mobile ou de la garde nationale mobilisée, qui ont atteint leur 21^{me} année et des hommes de 21 à 40 ans qui sont devenus veufs sans enfants depuis la réunion du Conseil de révision devant lequel ils se sont présentés jusqu'au 1^{er} janvier présent mois, et qui, aux termes de l'arrêté susvisé du 10 janvier, ont été tenus de se faire inscrire à la mairie du lieu de leur domicile.

Le Conseil de révision pour l'arrondissement de Lille se réunira à la Préfecture, aux heures ci-après indiquées : Cantons d'Armentières, La Bassée, Cysoing, Haubourdin, Lannoy, Pont-à-Marcq, à 9 heures du matin.

Cantons de Quesnoy-sur-Deûle, Soclin, Roubaix-Est, à une heure après-midi.

Cantons de Roubaix-Ouest, Tourcoing-Nord, Tourcoing-Sud, à une heure après-midi.

Cantons de Lille-Centre, Lille-Nord-Est, Lille-Ouest, Lille-Sud-Est, Lille-Sud-Ouest, à 3 heures après-midi. MM. les sous-préfets fixeront eux-mêmes les heures des opérations du Conseil de révision pour chaque canton dans leurs arrondissements respectifs.

faisait toutes ces questions, un de ses adjutants l'aborda, pâle et anxieux.

« Sire, lui dit-il, je vous cherchais; l'empereur... »

« Eh bien, que lui est-il arrivé? Pour l'amour de Dieu, parlez! »

« L'empereur est très-malade; il a été frappé d'apoplexie en sortant du théâtre. »

Sans mot dire, Joseph courut à la chambre à coucher de l'empereur. Mais déjà François de Lorraine était mort; son désir était accompli; il avait quitté le beau et effrayant Tyrol; les montagnes ne lui oppressaient plus le cœur.

Chapitre XV.

LES CHAINES SE BRISENT.

Deux années se sont écoulées depuis la mort de l'empereur François sans amoindrir en rien ni l'amour de l'infortunée Joséphe pour son mari, ni la haine de ce dernier pour sa femme.

La petite vérole, cet ancien et cruel ennemi de la maison de Habsbourg, a reparu à la cour, où elle a fait déjà antérieurement de nombreuses victimes : l'empereur François, l'empereur Léopold 1^{er} et plus d'une impératrice y ont succombé, et les visages de presque tous les enfants de Marie-Thérèse en sont marqués. Cette fois, l'archiduchesse Jeanne, fiancée au jeune roi de Naples,

est emportée la première, à l'âge de dix-huit ans à peine, et, le jour même où le caveau se referme sur elle, un nouveau cri de douleur retentit dans le palais, car Joséphe, la femme de l'empereur, se trouve aussi atteinte de cette affreuse maladie.

Le venin, qui s'est répandu avec une violence extrême, la tellement défigurée, que ses femmes, épouvantées, fuient sa chambre, et qu'aucune d'elles n'a plus le courage de la soigner.

Joséphe en est donc réduite aux soins de garde-malades que le noble Van Swieten a fait venir de l'hôpital. Pas une main amie ne relève l'oreiller sous sa tête, ni ne présente la boisson à ses lèvres brûlantes; pas une voix amie ne murmure à son oreille des paroles de sympathie et de consolation!

Elle doit mourir comme elle a vécu, dans un entier isolement. Joseph avait bien veillé nuit et jour auprès du lit de douleur de sa première femme, mais il n'approche pas de celui de l'infortunée. C'est en vain qu'elle conjure tous les jours Van Swieten de lui amener son mari; l'empereur déclare que sa conscience lui défend d'entrer dans la chambre de la malade, de crainte de propager la maladie, de la porter, soit à l'impératrice Marie-Thérèse, que la petite vérole a épargnée jusque-là, soit à Thérèse, à l'unique enfant que lui a donné Isabelle, ou aux jeunes archiduchesses.

Elle est donc seule avec ses pensées et repasse dans sa mémoire tous les in-

dents de sa triste existence dans ce palais où elle était entrée si pleine de belles espérances, et où chacun la repousse depuis que Dieu a rappelé l'empereur François, son seul protecteur. Depuis que, par une cruelle ironie du sort, elle porte le titre d'impératrice régnante, elle est traitée avec peu de ménagement par Marie-Thérèse elle-même, qui autrefois s'était montrée si bonne à son égard.

Son unique désir, maintenant que sa fin approche, c'est de voir son mari une dernière fois, d'entendre encore cette voix qui toujours lui a flatté l'oreille comme la plus ravissante harmonie; et chaque jour elle lui fait réitérer ce désir.

Mais il est inexorable! Van Swieten a la douleur de rapporter invariablement à l'infortunée cette désolante réponse : « l'empereur n'ose pas; il craint de reporter la contagion à sa famille. » Enfin Joséphe puise dans son désespoir l'énergie de surmonter les plus cruelles souffrances pour lui écrire et le supplier de venir.

Van Swieten lui-même porte à l'empereur cette lettre trempée du sang de sa femme; mais, quand il revient, un instant après avec un nouveau refus, la malade pousse des cris de désespoir déchirants qui retentissent dans tout le palais.

Van Swieten est saisi de compassion et d'effroi. A cette heure, où la médecine est impuissante à sauver le corps, il sent qu'il est de son devoir de ne pas

reculer devant les moyens les plus extrêmes pour procurer au moins quelque consolation à cette âme torturée.

Il se rend en toute hâte auprès de Marie-Thérèse avec la lettre que l'empereur lui a rendue en frissonnant. Profondément touché des douleurs physiques et morales de Joséphe, il les dépeint à l'impératrice et la conjure d'obtenir de son fils qu'il satisfasse au dernier désir de l'infortunée.

Des larmes de compassion obscurcissent les yeux de Marie-Thérèse et roulent lentement sur ses joues pendant le récit ému de cet homme de cœur. « Et Joseph ne veut pas aller auprès d'elle de crainte de nous communiquer la maladie? demanda-t-elle quand il a cessé de parler. »

« Précisément, madame. »

« Il n'y a pas à craindre pour moi, et il n'a qu'à se tenir éloigné des archiduchesses! Mais je sais bien ce qu'il pense au fond; je sais qu'il hait Joséphe et que c'est la haine qui le fait parler ainsi. Il a le cœur froid et opiniâtre et il ne lui pardonnera pas, même au lit de la mort, le mal qu'elle lui a fait! »

« Et pourtant elle ne mourra pas avant qu'elle ne l'ait vu, reprit le docteur avec tristesse. On dirait que son âme se cramponne avec force à son corps et éloigne la mort jusqu'elle ait atteint le dernier but de son existence. Oh! c'est un terrible spectacle que de voir ce corps en décomposition, dans les yeux duquel l'âme se révèle encore dans

des regards de désespoir qu'on ne peut soutenir. »

L'impératrice frissonna. « Venez Swieten; je saurai vaincre la cruelle résistance de mon fils! dit-elle en se dirigeant vers la porte d'un pas ferme. »

« Où V. M. veut-elle aller? demanda Van Swieten ne craignant pas de chercher à la retenir. Pourquoi ne pas mander l'empereur et leur prier de se rendre auprès de la mourante? Permettez-moi d'aller l'appeler. Mais vous, madame, restez ici, je vous en conjure, et ne vous abandonnez à cette surexcitation. »

« Ne me retenez pas, dit Marie-Thérèse; je ne vais pas chez l'empereur. »

« Alors que veut donc Votre Majesté? demanda-t-il avec effroi. »

L'impératrice, qui déjà traversait l'antichambre, s'arrêta et porta sur lui des regards rayonnants d'une noble énergie.

« Je vais faire mon devoir et remplir ma mission, dit-elle d'une voix puissante. Obéissant à la charité chrétienne et à mon propre cœur, je vais auprès de Joséphe! »

(La suite à un prochain numéro.)